

MARSEILLE

Pour la journée contre le cancer, le nouveau pôle ORL de l'hôpital de la Conception nous ouvre ses portes

« Nous pouvons, je peux », c'est le mot d'ordre de la Journée internationale contre le cancer qui a lieu ce samedi. À Marseille, cette volonté de rassembler contre la maladie s'est notamment traduite par la création d'un pôle ORL unique à l'hôpital de la Conception (5e) : le Prom, pour plastique, reconstructrice, ORL et maxillo-faciale. « Faire jouer au mieux les complémentarités pour une meilleure prise en charge des patients atteints d'un cancer des voies respiratoires supérieures, comme celui de la gorge. » C'est l'objectif du Pr Patrick Dessi qui dirige le Prom. « Aujourd'hui nous sommes 200 personnes pour accueillir sur 1 450 m² les 60 000 consultations annuelles », déclare fièrement le professeur. Des moyens pour mieux lutter contre un cancer qui demeure hélas la « 7e cause de décès chez l'homme et la 18e chez la femme ». Le tabac ou l'alcool restent de loin les principaux facteurs de risque. Chez les hommes, les infections virales de la gorge par papillomavirus, responsable du cancer du col de l'utérus chez la femme, semble aussi jouer un rôle important.

Un accompagnement des patients sans précédent

Face à ces cancers qui affectent des organes et des fonctions essentiels en société, la palette de compétences du Prom assure un accompagnement des patients sans précédent où la chirurgie réparatrice et la rééducation ont toute leur place. Après deux ans de travaux, le pôle a donc ouvert en mai 2016 au premier étage du bâtiment principal de l'hôpital. Autrefois dispersés entre la Timone et l'hôpital Nord, les différents services ne sont plus aujourd'hui qu'à quelques pas. Sa palette complémentaire se repère aisément grâce aux murs de couleur : rouge pour la rhinologie, violet pour la laryngologie, jaune pour l'otologie, etc. J.-B.V.



Le Pr Patrick Dessi dans les locaux flambant neufs du pôle. PHOTO J.-B.V.

La construction des parcours d'accès aux soins palliatifs

Système de santé

Ouverture de l'Unité d'hospitalisation de soins palliatifs au centre hospitalier.

Au service de la filière d'accompagnement en soins palliatifs de l'Est varois.

DRAGUIGNAN

L'objectif des soins palliatifs n'est pas de guérir, mais de préserver la qualité de vie du patient et de sa famille face aux symptômes et aux conséquences d'une maladie grave et potentiellement mortelle. La loi du 9 juin 1999 a officialisé le droit aux soins palliatifs : « Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement. » Elle est le socle d'un cadre législatif évolutif dont le dernier chapitre résulte de la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Dans le même temps pourtant, le débat sociétal autour des réalités de l'accès aux soins palliatifs est apparu comme toujours plus douloureux alors qu'il résonnait avec celui sur la fin de vie, dont les dimensions éthiques disputent à la complexité des domaines médicaux et juridiques.

Dans ce contexte, on notera que l'organisation médicale à l'échelon du territoire est-varois vient d'enregistrer une avancée avec l'ouverture d'une Unité d'hospitalisation de soins palliatifs au Centre hospitalier de la Dracénie. Comptant 10 lits en hospitalisation complète, cette unité est installée dans de nouveaux locaux construits spécialement et représentant un investissement de 2,2 millions d'euros, portée par l'établissement public de santé dracénois.

Ces nouveaux locaux de 672 m² matérialisent la construction sur le territoire est-varois d'une filière de soins palliatifs à l'articulation entre des centres hospitaliers et la médecine de ville jusqu'au domicile des patients et dans les établissements médico-sociaux.

Accompagner la prise en charge extra-hospitalière

L'équipe du Dr Kaczmarek est au pivot de cette démarche au sein du département de soins d'accompagne-



Les nouveaux locaux du Centre hospitalier de la Dracénie accueillent le département de soins d'accompagnement du Var Est comprenant une Unité d'hospitalisation en soins palliatifs, qui s'ajoute à l'équipe mobile de soins palliatifs et au Réseau de soins d'accompagnement. PHOTO D.P.

ment du Var Est couvrant un territoire de 350 000 personnes allant du Haut Var au golfe de Saint-Tropez en passant par la Dracénie, le Centre Var et l'aire fréjusienne.

Le Dr Kaczmarek explique que l'unité de 10 lits en hospitalisation complète répond seulement « à des situations complexes en soins palliatifs. Les gens qui sont en soins palliatifs n'y sont pas forcément hospitalisés. Il y a des compétences dans tous les hôpitaux, avec une équipe mobile inter-hospitalière de soins palliatifs qui peut se rendre dans les différents établissements publics de façon à faire des évaluations. Idem à domicile où les si-

tuations peuvent être difficiles pour les familles. C'est des situations où on peut prendre le relais pour une prise en charge plus cohérente et que le patient soit le mieux possible en fonction de ses desiderata. Il y a des gens qui veulent mourir chez eux. Ils ont le droit. Il faut qu'ils soient bien à la maison ».

Pour construire des parcours adaptés à chaque personne, le département de soins d'accompagnement du Var Est dispose de trois moyens d'action. Premier levier, la nouvelle Unité d'hospitalisation de soins palliatifs implantée au Centre hospitalier de la Dracénie qui complète le dispositif de 17 lits identifiés en soins

palliatifs.

Deuxième outil, l'équipe mobile inter-hospitalière de soins palliatifs du Var-Est (EMISP créée en 2001) qui a une mission de conseil, d'expertise et de soutien auprès de l'équipe soignante habituelle.

Troisième levier, le Réseau de ville de soins d'accompagnement (créé en 2009) qui est chargé de mettre en lien les ressources sanitaires et sociales du territoire autour des besoins des personnes, d'assurer la meilleure orientation du patient et de favoriser la coordination et la continuité des soins qui lui sont dispensés. D.P.

Un accompagnement de proximité pour les patients et leur entourage

● La création du département de soins d'accompagnement du Var Est a été initiée en 2012. Pour éclairer les enjeux de l'accès aux soins palliatifs au prisme d'un état des lieux dressé au national, on se rapportera utilement à l'insertion sur le sujet au sein de rapport annuel 2015 de la Cour des comptes qui observait en conclusion : « Des trois priorités de santé publique déclarées en 2008, la politique de développement des soins palliatifs apparaît comme celle qui a le moins réussi à modifier les perspectives, c'est-à-dire à remédier

globalement aux grands retards et aux graves inégalités d'accès constatés depuis longtemps en ce domaine et à rééquilibrer l'offre de soins dans le sens des attentes constantes des patients et de leurs familles : par priorité au domicile. Si la mise en oeuvre du programme 2008-2012 a contribué à de notables progrès au sein des établissements de santé, sans toutefois parvenir suffisamment à corriger des inégalités territoriales qui demeurent très fortes, la prise en charge palliative reste encore particulièrement déficiente à domicile et en établissement médico-

social. Les professionnels libéraux de santé n'ont pas été mobilisés comme ils l'auraient dû dans le cadre des négociations conventionnelles avec l'Assurance maladie pour relever cet enjeu essentiel dont ils sont pourtant les premiers acteurs. La vision est demeurée institutionnelle, centrée sur l'hôpital, et à travers lui, quels que soient l'engagement et la qualité des équipes des établissements de santé, encore souvent marquée dans le contexte d'une culture médicale essentiellement curative et de plus en plus spécialisée par la dimension technique du soin, quand les patients

et leur entourage aspirent à un accompagnement de proximité qui respecte pleinement leur dignité dans un constant souci d'humanité. Le soutien aux aidants, pourtant essentiel, a été anormalement tardif et reste très peu développé. Le développement des soins palliatifs demeure ainsi dans notre pays très en deçà des besoins et des attentes, alors même que le vieillissement grandissant de la population et l'évolution des pathologies et des mentalités se conjuguent pour laisser anticiper une demande encore accrue au cours des années qui viennent. »